

## PROGRAMME DE FORMATION

### « Introduction à l'Agriculture Syntropique »

**Dates** : 16 et 17 novembre 2023

**Durée** : 16 heures réparties sur 2 jours, de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

**Lieu** : SCEA NATIR RÉNYON - 22 RUE DENIS DIDEROT - 97419 LA POSSESSION

**Effectif** : De 8 à 12 apprenants

**Formation** : Inter-entreprise

**Pré-requis** : Aucun

**Public concerné** : Toute personne majeure souhaitant développer des compétences en agroécologie et agroforesterie et, plus particulièrement, en agriculture syntropique : agriculteurs, techniciens agricoles, agents territoriaux, grand public, jardiniers, porteurs de projets, ...

#### **Nature et objectifs de la formation** :

Conformément à l'article L.6313-1 du Code du travail, cette action entre dans la catégorie des actions de formation.

Elle s'organise sous la forme d'un seul module dont les objectifs pédagogiques sont :

- Expliquer les principes de l'agriculture syntropique et ses notions théoriques
- Comparer différents modèles agricoles à l'agriculture syntropique
- Expérimenter les techniques de mise en place d'une nouvelle parcelle en appliquant les principes de l'agriculture syntropique
- Expérimenter certaines pratiques spécifiques d'entretien d'une parcelle
- Analyser le fonctionnement et les dynamiques des écosystèmes naturels forestiers
- Elaborer un plan de parcelle en agriculture syntropique
- Expérimenter les techniques de mise en place et d'entretien d'une parcelle en appliquant les pratiques de l'agriculture syntropique

#### **Moyens techniques** :

Les apprenants seront accueillis directement sur le site de la **Société Civile d'Exploitation Agricole Natir Rényon**, une ferme aménagée en permaculture située sur les hauteurs de La Possession. Les apprenants pourront expérimenter les techniques étudiées. Différents ateliers pourront être organisés au sein de la ferme, utilisant le matériel et les installations techniques de la ferme (parcelles de plantation, pépinière, rucher, outillage agricole, ...). Les cours pourront se dérouler, soit dans un espace de formation aménagé (atelier de pratique, vidéoprojecteur, paperboard, ...), soit sur le terrain de la ferme notamment pour les ateliers pratiques, cela afin de pouvoir aisément garantir un bon déroulement de la formation du point de vue pédagogique et technique. Les formateurs remettront aux apprenants un support pédagogique permettant de synthétiser les notions importantes étudiées au cours de la formation.

#### **Moyens et méthodes pédagogiques** :

Cette formation se déroulera totalement en présentiel.

Les méthodes pédagogiques utilisées peuvent inclure :

- des cours théoriques, prévus essentiellement dans l'espace de formation aménagé, et pratiques en extérieur,
- des cas pratiques, des exercices de mise en pratique, des travaux de groupe et individuels, des mises en situation,
- une approche participative et ludique, des jeux coopératifs,

- des vidéo-projections,
- des échanges et débats.

L'action de formation débutera par une présentation de l'Organisme de Formation, des formateurs et de chacun des apprenants afin de mieux appréhender les attentes et besoins spécifiques de chacun et de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique prévu, par les formateurs, au public présent. La session se déroulera dans le respect du programme de formation qui aura été préalablement remis aux apprenants, et ce, suivant une alternance d'exposés théoriques et de cas pratiques. Le formateur veillera à ce que chaque apprenant puisse poser ses questions afin de faciliter le transfert de connaissances.

### **Moyens d'encadrement :**

L'encadrement des apprenants sera assuré par le formateur et la direction de l'Organisme de Formation. Pour toute question relative au contenu de la formation, le formateur se rendra disponible tout au long de la formation pour y répondre. Le CV du formateur est détaillé ci-après.

Pour toute démarche administrative, demande d'assistance ou d'accompagnement organisationnels, besoin de conseil en accompagnement pédagogique, l'apprenant pourra, du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00, contacter l'organisme de formation, et plus précisément Nadia MALET, co-gérante et responsable du Pôle Pédagogique :

- par téléphone au 0692 50 48 12
- ou par mail à [formation@permakiltir.re](mailto:formation@permakiltir.re)

En tant que SCIC, l'Organisme de Formation est constitué d'une équipe de salariés et de bénévoles présents pour accompagner les apprenants et faire en sorte que leur formation se déroule dans les meilleures conditions possibles.

### **Suivi de l'action de formation :**

Une feuille d'émargement individuelle sera conjointement signée par le formateur et chaque apprenant, à chaque demi-journée de formation, permettant d'attester de l'exécution de l'action de formation.

### **Évaluation des acquis mis en œuvre et documents délivrés au terme de la formation :**

En vue de l'évaluation des compétences acquises par chaque apprenant et de l'amélioration continue de la qualité de la prestation, seront mises en œuvre les modalités suivantes :

- avant la formation : entretien diagnostic de positionnement (téléphonique, en visio ou en présentiel), questionnaire de positionnement et d'évaluation des attentes,
- pendant la formation : évaluation et validation continue, de l'intégration et de l'application des objectifs de formation à travers les exercices, cas pratiques, interrogations individuelles et collectives
- en fin de session : auto-positionnement et évaluation à chaud de la satisfaction
- 3 à 6 mois après la formation : évaluation à froid

Les résultats de l'évaluation des acquis seront remis de manière confidentielle à chaque apprenant sous la forme d'une attestation individuelle de formation visée par l'organisme de formation, et ce, postérieurement à la session afin de permettre à l'organisme de formation de disposer du temps nécessaire pour évaluer les compétences acquises. Un certificat de réalisation sera également transmis à l'apprenant par l'Organisme de formation.

*Attention, cette formation n'est ni certifiante, ni qualifiante.*

### **Accessibilité aux personnes en situation de handicap :**

La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » a pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap. Notre organisme tente de donner les mêmes chances à tous d'accéder ou de maintenir l'emploi. Nous pouvons adapter certaines de nos modalités de formation, pour cela, nous étudierons ensemble vos besoins et notre capacité à y répondre.

Pour toute question relative à l'accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap, merci de contacter Nadia MALET, responsable du Pôle Pédagogique et référente Handicap :

- par téléphone au 0692 50 48 12

- ou par mail à [formation@permakiltir.re](mailto:formation@permakiltir.re)

**Tarif par apprenant :**

**Tarif de base** (hors fonds propres : financement entreprise, OPCO, Pôle Emploi, Région, ...) : **464,00 €** (soit 29,00 € de l'heure)

*Parce qu'il est important pour notre Organisme de Formation de permettre au plus grand nombre de pouvoir accéder à nos formations, nous faisons le choix d'accorder un tarif privilège aux personnes ne pouvant se faire financer leur formation.*

**Tarif privilège financement personnel** (uniquement sur fonds propres) : **417,60 €** (soit 26,10 € de l'heure)

*Nos tarifs de formation professionnelle continue ne sont pas assujettis à la TVA comme prévu par l'article 261-4-4° du CGI.*

**Inscription :**

**Date limite d'inscription : 25 octobre 2023**

Pour toute demande d'inscription, merci de nous contacter par téléphone ou par mail afin de recevoir une fiche de pré-inscription, qui sera à compléter et à renvoyer :

- par mail à [formation@permakiltir.re](mailto:formation@permakiltir.re)

- ou par courrier à **PERMA'KILTIR RÉUNION – 22 RUE DENIS DIDEROT – 97419 LA POSSESSION**

Un questionnaire, un CV ou toute autre pièce peuvent vous être demandés afin que nous puissions nous positionner sur votre niveau à l'entrée de la formation.

Suite à votre pré-inscription, il vous sera transmis par mail une convention de formation (selon votre mode de financement) à nous retourner signé.e et accompagné.e d'un justificatif de la prise en charge du financement de votre formation.

Une fois votre inscription validée par la signature de la convention et par l'envoi du justificatif de prise en charge du financement, une convocation vous sera envoyée par mail 7 jours avant le début de la formation.

*Dans l'attente de vous rencontrer et de partager avec vous cette formidable expérience humaine, nous vous remercions chaleureusement de la confiance que vous nous accordez et vous souhaitons une formation agréable et enrichissante.*

## CV DES FORMATEURS

### Arnaud HUGUES AGUILERA

*Cofondateur et gérant de Bwa Lontan, formateur et concepteur en agroforesterie et professionnel de l'humanitaire depuis plus de 10 ans*



#### À propos :

Passionné par les cultures indigènes et leur rapport à la nature, Arnaud s'est engagé durant plusieurs années auprès des peuples autochtones en Amazonie et au Mexique dans le cadre de missions humanitaires. D'un esprit polyvalent, il a notamment piloté plusieurs projets de développement rural en Amérique latine ou encore la construction d'un centre d'écotourisme désigné en permaculture au Mexique. C'est au cours de ces expériences qu'il a découvert l'agroécologie puis l'agriculture syntropique autour d'un projet mené avec les Mayas du sud du Mexique. Il cherche à présent à diffuser cette pratique agricole innovante venue du Brésil afin de répondre aux enjeux écosystémiques et alimentaires actuels tout en y intégrant son expérience multiculturelle.

#### Diplômes et formations :

- Diplômé de l'ESC Toulouse en management du développement durable (2012)
- Formation d'introduction à l'agriculture syntropique
- Formation intermédiaire à l'agriculture syntropique
- Formation AgroGIS (visualisation cartographique de parcelle en agroforesterie)

#### Compétences :

- Gestion de projets (développement rural/humanitaire)
- Réalisation de diagnostics socio-environnementaux et économiques
- Connaissances en anthropologie et ethnoécologie
- Gestion entrepreneuriale
- Gestion d'équipes
- Dessin et conception de systèmes agroforestiers syntropiques et d'agroécologie
- Réalisation de cartographies agricole

## DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

### JOUR 1 :

- Origines et principes de l'agriculture syntropique
- Systèmes agroforestiers, successionnels ou syntropiques
- Dynamiques et fonctions d'un écosystème forestier
- Pratique de préparation et d'entretien d'un système agroforestier

### JOUR 2 :

- Impact environnementaux, sociaux et économiques de l'agriculture syntropique
- Co-conception d'un système agroforestier syntropique
- Pratique de mise en place d'un système agroforestier